

Sophie LEGRAND
Avocate au Barreau de LILLE
113 Avenue Jean Lebas
59100 ROUBAIX
Tél. : 03.20.28.03.40 - Fax : 03.20.24.19.92

DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Pièces à remettre à l'Avocat – **en copie**

1. Carte d'identité ou titre de séjour ;
2. Dernier avis d'imposition. A défaut dernière déclaration de revenus ;
3. Justificatifs de vos revenus sur les trois derniers mois : soit les 3 derniers bulletins de paie, soit les trois derniers mois ASSEDIC, soit les trois derniers mois de la CAF.

En l'absence de revenus : une attestation sur l'honneur « je soussigné X n'avoir aucun revenu ».

4. Justificatifs de votre logement :
 - Si vous êtes locataire : les trois dernières quittances de loyer ou le contrat de bail ;
 - Si vous êtes propriétaire : le titre de propriété, la taxe foncière et la première page du prêt ;
 - Si vous êtes hébergé : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant (avec copie de sa carte d'identité) qui précise s'il vous héberge à titre gratuit ou à titre onéreux ET justificatifs de ses revenus sur les trois derniers mois ET son dernier avis d'imposition (cf 2 et 3).
5. Si vous êtes marié ou en concubinage : justificatifs également des revenus du conjoint (cf.3).
6. Si vous avez des enfants à charge :
 - Le livret de famille ;
 - Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans ;
 - Une attestation CAF ;
 - Si vous êtes séparé ou divorcé, jugement statuant sur la résidence des enfants et la pension alimentaire.